

Ad. E.



M^e Jean-Claude Hébert, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-Claude Hébert exerce en droit criminel, droit administratif et droit disciplinaire. Il est également professeur associé au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

CONTRIBUTION

M^e Hébert jouit d'un grand respect parmi les membres de la profession et de la magistrature en raison de ses qualités exceptionnelles de juriste. Sa réserve et son savoir-faire dans des causes célèbres et hautement médiatisées rehaussent l'image du rôle de l'avocat qui défend des personnes accusées de délits criminels. Il contribue à l'évolution du droit par la très grande valeur de ses nombreux écrits et par ses interventions réfléchies sur des sujets d'actualité mettant en cause les valeurs fondamentales du droit criminel. À cela s'ajoute son implication au sein du Barreau du Québec. Entre autres, sa participation pendant 34 ans au sein du Comité de rédaction de *La Revue du Barreau*, son rôle à titre de président du Comité d'études sur les preuves médico-légales à caractère génétique et sa contribution en tant que représentant du Barreau dans le Rapport Guérin. Il est également un chroniqueur régulier du *Journal du Barreau*.

RAYONNEMENT

Présent à la télévision et dans les journaux, son opinion est sollicitée par les médias lorsqu'il est question de démêler un point sensible de droit ou pour informer la population sur différents enjeux. Ses propos clairs, sobres et mesurés donnent une image positive de la profession et en font l'un des avocats les plus connus du public. Il est également un modèle pour ses pairs, dont plusieurs le consultent lorsqu'il est question de droit pénal. Enfin, il est récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal (2007).

